

demain

ACTUALITÉ

LES MÉTIERS LIÉS
À L'ÉCOLOGIE SONT
EN PLEIN BOOM

ACTUALITÉ

« VAUD INNOVE », UNE ÉTUDE
QUI CERNE LES CONTOURS DE
L'INNOVATION EN TERRE VAUDOISE

ACTUALITÉ

#LIFELONGLEARNING
SENSIBILISE À LA NÉCESSITÉ
DE SE FORMER EN CONTINU

**QUELS CANDIDATS POUR CONSTRUIRE
LA SUISSE DE DEMAIN ?**



PLUG@WORK

Grand départ pour le futur. Faites partie du voyage.

Des solutions de mobilité sur mesure
pour les entreprises et leurs employés.

En tant que chef d'entreprise, vous pouvez activement contribuer au succès de l'électromobilité. Avec plug@work, motivez vos collaborateurs à rejoindre un courant innovant et offrez-leur en prime un plaisir de conduire inédit.

Vos atouts:

Infrastructure de recharge gratuite*, propriété à 100% de votre société après installation

- Des partenaires forts, à vos côtés pour vous conseiller
- Soutien pour atteindre vos objectifs en matière d'empreinte carbone
- Solutions d'électromobilité simples et sur mesure
- Électricité offerte sur site pour 60 000 km ou 3 ans** aux employés ayant acheté un véhicule éligible

* Offre à l'achat d'une BMW ou MINI électrique ou hybride rechargeable. plug@work prend en charge une borne standard, permettant la facturation par véhicule, installation comprise, avec 20 mètres de câble et deux percements de mur.

** Au premier des deux termes échu.



groupe e

plugatwork.ch



TEXTE AUDE PUGIN

PRÉSIDENTE DE LA CVCI

PHOTO ZUZANNA ADAMCZEWSKA-BOLLE

Les candidats de demain

Devant les indices de tension de la conjoncture, il s'impose de prendre les bonnes décisions pour l'avenir. Les élections fédérales nous offrent l'occasion d'avancer en soutenant des candidats conscients des priorités économiques actuelles.

Les récents chiffres publiés par Swissmem doivent être pris comme un signal d'alarme. Au premier semestre 2019, la situation s'est en effet fortement détériorée pour l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux. Les diminutions de 12,5 % des entrées de commandes par rapport à la même période l'an dernier, de 1,9 % pour les chiffres d'affaires et de 1,0 % pour les exportations de biens sont autant d'indices ternissant les perspectives pour notre industrie et notre économie.

Au niveau mondial, le ralentissement, le risque de récession et les taux d'intérêts négatifs font les gros titres des rubriques économiques, tout comme les incertitudes liées au Brexit ou la guerre commerciale Chine-USA. Un contexte qui favorise l'appréciation du franc suisse et rend urgente la mise en œuvre de dispositions à même de soutenir notre tissu économique.

Face à un climat de confiance mis à mal, il faut permettre, notamment aux PME, d'investir pour l'avenir. Il est essentiel d'avoir à Berne des élus pragmatiques privilégiant des solutions simples et comprenant qu'ajouter aux dispositions actuelles des couches de complexité légale et administrative serait contre-productif. On parle souvent de « miracle suisse », mais ce miracle n'a rien de spontané ! C'est en mettant en place des conditions-cadres favorables à notre économie libérale que nous l'avons rendu possible. Quand nos voisins critiquent notre « protectionnisme fiscal », ils semblent oublier qu'ils pratiquent un protectionnisme industriel et économique que nous n'avons pas en Suisse.

Notre tissu économique doit maintenir sa compétitivité et, pour cela, il faut notam-

ment maintenir l'accès à une main d'œuvre qualifiée. Dans certains secteurs, cette dernière est formée à l'étranger, c'est une réalité. L'ouverture est également requise pour continuer à innover, dans un contexte où la recherche connaît de moins en moins de frontières, participer à des projets d'envergure européens est une coopération stimulante et nécessaire. Les enjeux climatiques comptent aussi parmi ceux qui doivent nous inviter à l'innovation, plutôt qu'à empiler des réglementations.

Du point de vue des infrastructures enfin, la flexibilité doit primer, pour qu'elles puissent s'adapter aux besoins de notre économie. Le domaine de la fiscalité des personnes physiques est également un axe à optimiser pour soutenir et stimuler l'entreprenariat.

DES CANDIDATS À SOUTENIR

Des conditions-cadres optimales, voilà ce dont le tissu économique a besoin et ce sur quoi les futurs élus fédéraux doivent se pencher. Afin de soutenir les candidats proches de cette vision, la CVCI a choisi de se baser sur l'outil Smartvote (www.smartvote.ch). La proximité entre les positions de ses organes dirigeants et celles des candidats a été établie, s'agissant des questions économiques et financières en particulier. Cette démarche transparente, détaillée en p. 11, a permis de mettre en avant les 23 candidats vaudois les plus proches du profil de la CVCI.

Dans notre vision, l'économie travaille au service de la société. Elle crée de la valeur, pour assurer la pérennité de nos emplois. La prospérité de chacun dépend de notre dynamisme économique et de l'attractivité que nos élus sauront, soutenir et favoriser.

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Agenda de la CVCI	4
Penser l'entreprise pour Demain	
Les métiers liés à la durabilité ont un bel avenir	8
Elections fédérales	
Ils entendent défendre l'économie à Berne	11
23 candidats soutenus par la CVCI	12
Economie et politique	
« Vaud innove » ! Mais comment ?	17
Conséquences d'une suppression de l'impôt sur la valeur locative	18
De nouvelles prestations pour les chômeurs âgés	19
La formation permanente ouvre des opportunités	21
Les chiffres du mois	23

VOTRE CVCI

Nouveaux membres	25
------------------------	----

CAHIER PRATIQUE

Fiche juridique N° 76	
Résiliation en temps inopportun	27

DE PARTENAIRE À PARTENAIRE

Conférences partenaires	29
Agenda des partenaires	30



FORMATIONS JURIDIQUES



CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET JEUNES TRAVAILLEURS

Aspects légaux relatifs au contrat d'apprentissage (formation professionnelle, prolongation, résiliation, etc.) et à la protection des jeunes travailleurs (principes, activités interdites, durée du travail, etc.).

08.10.2019
13h30 ... 16h30
CVCI

210 francs membres CVCI ou HR Vaud
300 francs non-membres
Documentation et pause-café incluses

FIN DES RAPPORTS DE TRAVAIL

Ensemble des règles qui régissent la fin des rapports de travail : fin automatique, résiliation ordinaire/immédiate/abusive, en temps inopportuniste, abandon d'emploi, congé-modification, licenciement collectif.

10.10.2019
08h30 ... 16h30
CVCI

490 francs membres CVCI ou HR Vaud
650 francs non-membres
Documentation, repas de midi
et pauses-café inclus

CONTRATS COMMERCIAUX

Cette demi-journée de formation a pour but de permettre aux participants de se familiariser avec le monde des contrats commerciaux, afin de connaître les principes applicables, lors de la rédaction ou de la négociation de certaines clauses.

31.10.2019
13h30 ... 16h30
CVCI

210 francs membres CVCI ou HR Vaud
300 francs non-membres
Documentation et pause-café incluses

ÉCHOS DES TRIBUNAUX EN DROIT DU TRAVAIL

Présentation de la jurisprudence récente en droit du travail, avec deux dates à choix.

07.11.2019 16h00 ... 18h00
12.11.2019 10h00 ... 12h00
CVCI

100 francs membres CVCI ou HR Vaud
150 francs non-membres

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Principes applicables à la rédaction d'un certificat de travail (certificats qualifié/simple/intermédiaire, d'apprentissage) : contenu, forme, cas particuliers, responsabilité de l'employeur, droits du travailleur, sous un angle pratique animé par un juriste et un spécialiste RH.

14.11.2019
08h30 ... 16h30
CVCI

490 francs membres CVCI ou HR Vaud
650 francs non-membres
Documentation, repas de midi
et pauses-café inclus

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS POUR LES COURS DE DROIT DU TRAVAIL

Elodie Brechbühler
droit@cvci.ch
T. 021 613 36 37



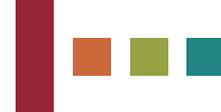
SÉMINAIRES SWISSFIRMS : POUR MIEUX PROMOUVOIR VOTRE ENTREPRISE !

Le portail SWISSFIRMS (www.swissfirms.ch) a pour but de promouvoir les entreprises membres des Chambres de commerce suisses (CCIS). Couvrant la totalité du territoire helvétique, il constitue un annuaire de données économiques et offre de nombreuses possibilités de recherche. Chaque entreprise membre d'une CCI bénéficie gratuitement d'une fiche de présentation complète. Afin de présenter ce portail, et notamment les opportunités de mieux mettre en valeur votre entreprise, nous vous invitons à participer à une séance d'information, clôturée par un apéritif permettant de poursuivre les discussions.

07.10.2019
17h00 ... 19h00
CVCI

Gratuit membres CVCI
50 francs non-membres
Inscription obligatoire < 01.10.2019
jelena.kovacevic@cvci.ch





RÉSILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL ET CONSÉQUENCES SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Lorsqu'un travailleur s'inscrit au chômage pour faire valoir son droit aux indemnités, l'employeur doit fournir aux autorités des renseignements dignes de foi, concernant notamment la durée des rapports de travail ainsi que les circonstances qui ont conduit à la fin de la relation contractuelle. Sur cette base, l'autorité se prononcera sur d'éventuelles suspensions d'indemnités. Il arrive également que la caisse de chômage estime que le travailleur a droit au versement par son ancien employeur d'un salaire ou d'une indemnité pour fin anticipée des rapports de travail.

Ce séminaire a pour but d'illustrer l'impact de certaines circonstances récurrentes (p.ex., accords de résiliation, résiliation anticipée, CDD en chaîne) sur les prestations de l'assurance-chômage, tant pour le travailleur que pour l'employeur.

Coanimé par Ivana Stano, cheffe de la Caisse cantonale de chômage du canton de Vaud et Laurent Beck, Adjoint, chef section juridique et administrative, Contrôle du marché du travail et protection des travailleurs.

08.10.2019

16h00 ... 18h00

CVCI

50 francs membres CVCI

75 francs non-membres

Environ 1h30 de présentation et

questions-réponses, suivis d'un apéritif



PRÉSENTATIONS LES RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE CONJONCTURELLE

Notre traditionnelle enquête conjoncturelle d'automne s'achève dans quelques jours et nous remercions vivement toutes les entreprises membres qui y ont déjà répondu.

Nous vous invitons à assister à la présentation de la situation conjoncturelle 2019 et des prévisions 2020 des entreprises vaudoises, lors de cinq séances qui se dérouleront en partenariat avec la BCV, les :

- Mercredi **30.10.19** à Aigle
- Mardi **12.11.19** à Lausanne
- Lundi **18.11.19** à Signy
- Mercredi **27.11.19** à Yverdon-les-Bains
- Mercredi **04.12.19** à Payerne

Un tour d'horizon complet des perspectives conjoncturelles mondiale, suisse et vaudoise vous sera ainsi présenté. Participation gratuite, mais inscription obligatoire.

30.10.2019

17h00 ... 19h00

CVCI

Inscription obligatoire

jelena.kovacevic@cvci.ch



FORUM SWISS DATA FORUM 2019

Le Swiss Data Forum (5^e édition) est une journée dédiée à l'information et à l'échange sur l'exploitation et la valorisation des données de l'entreprise. Cette journée a pour objectif de présenter des exemples de valorisation, de parler des bonnes pratiques et de partager les questionnements sur les données et leur exploitation.

Conférenciers

- Marc Berthoud, SIX Securities & Exchanges, Head Exchange Data Strategy : « Que coûte un retard d'une milliseconde ? »
- Jean-Claude Biver, Président non exécutif de la Division Horlogerie de LVMH, Chairman de HUBLOT et de ZENITH : « La passion d'entreprendre »
- Jean-Gabriel Jeannot, Médecin agréé au sein du département formation, recherche et innovation du centre universitaire de médecine générale et de santé publique Unisanté, Lausanne : « Une meilleure gestion des données santé pour de meilleurs soins ? »
- Patrick Amaru, Etat de Vaud, Directeur Général du Numérique et des Systèmes d'Information : « Le numérique met-il en danger la souveraineté des Etats ? Vaud passe à l'action »

26.11.2019

08h45 ... 17h00

Hôtel Aquatis, Lausanne

www.swissdataforum.ch

www.cvci.ch/evenements

Tous nos prix sont indiqués hors taxe.
La TVA sera facturée en sus.

Transmission d'entreprise: notre expertise et notre réseau à votre service



Grâce à leur expérience et leur connaissance des entreprises du canton, nos conseillers accompagnent avec succès les entrepreneurs dans leur processus de transmission.

www.bcv.ch/transmission



Ça crée des liens



FORMATIONS EXPORT



LE B.A.-BA DE L'EXPORT FORMALITÉS DOUANIÈRES ET NOTIONS D'ORIGINE DES PRODUITS

Votre entreprise est amenée à travailler avec des fournisseurs ou des clients suisses et étrangers? Vous souhaitez croître à l'international?

Pour que vos marchandises traversent les frontières rapidement, elles doivent être accompagnées des documents appropriés. Il vous sera utile de comprendre les différentes procédures douanières, les erreurs à ne pas commettre et leurs conséquences.

Vous serez appelé à devoir déterminer l'origine de vos marchandises, à utiliser les Incoterms®, les accords de libre-échange et à établir les documents nécessaires.

Cette formation vous donnera une vue d'ensemble de tous les sujets liés à l'importation et à l'exportation, afin que vous soyez sûr d'entreprendre les bonnes démarches en toute conformité avec les règles et usages.

03.10.2019

13h30 ... 17h00

CVCI

210 francs membres CVCI

300 francs non-membres



LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ET L'ORIGINE PRÉFÉRENTIELLE FORMATION SPÉCIALISÉE EN EXPORT – MODULE 4

Vous souhaitez un meilleur accès aux marchés internationaux pour vos produits? Vous voulez améliorer votre compétitivité?

Les accords de libre-échange entre la Suisse et certains pays éliminent ou réduisent les droits de douane et les autres obstacles commerciaux de caractère tarifaire. Chaque accord étant différent, il est difficile de s'y retrouver et de les appliquer de manière appropriée.

Cette formation vous permettra d'acquérir des connaissances précises sur les accords de libre-échange, afin que vous puissiez bénéficier de leurs conditions tarifaires avantageuses.

Prochains modules

21.11.2019 Module 6

Les principaux modes de paiement dans le commerce international

28.11.2019 Module 3

Les incoterms®, leur signification et usage

23.11.2020 Module 1

Les modes de transports

12 & 23.03.2020 Module 2

Tout ce que vous devez savoir sur la TVA européenne!

12.11.2019

09h00 ... 16h30

Tibits, Lausanne

400 francs membres CVCI

600 francs non-membres

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS POUR LES COURS EXPORT

Valerie Tissot

valerie.tissot@cvci.ch

T. 021 613 35 36

Tous nos prix sont indiqués hors taxe.

La TVA sera facturée en sus.

INTERNATIONAL LINK



RELOC'COFFEE DISCOVER YOUR REGION – SPOTLIGHT ON LAUSANNE'S NEW ART DISTRICT

The first presentation, by the Vaud Tourism Office, will let you in on the canton's best spots and seasonal activities, as well as lots of practical information. The second part, presented by PLATEFORME 10, will follow up on the grand opening of the new Vaud Museum of Fine Arts on 5th October, the first to open in what is to become Lausanne's new "art district", which will incorporate other museums and foundations in the fields of photography, design and textile arts.

08.10.2019

10:00am ... 12:00pm

CVCI

Free of charge for partners of International Link members companies' employees

Check with your partner's HR or us directly

25 Swiss francs for non-members

Information and registration:

internationallink@cvci.ch

SAVE THE DATE 6^E PRIX VAUDOIS DES ENTREPRISES INTERNATIONALES

Créé par le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et le Développement économique – Canton de Vaud (DEV), le Prix Vaudois des Entreprises Internationales (PVEI) a pour but de récompenser des entreprises qui contribuent de manière exemplaire à l'image et au rayonnement international du canton de Vaud.

21.11.2019

17h00 ... 20h00

IMD, Lausanne

www.cvci.ch/pvei

internationallink@cvci.ch

Les métiers liés à la durabilité ont un bel avenir

Transition énergétique oblige, les jobs et les formations en lien avec l'écologie ont le vent en poupe. Ces professionnels peuvent aider les entreprises à mieux comprendre leur impact environnemental et à mettre en œuvre des stratégies d'amélioration.


TEXTE JEAN-FRANÇOIS KRÄHENBÜHL
JEAN-FRANÇOIS.KRAHENBUHL@CVCI.CH
PHOTOS SHUTTERSTOCK, DR & UNIL

Pour Grégory Simonnin,
« la conscientisation des
problèmes environnementaux
est aujourd'hui très forte. »



A part quelques climatosceptiques obstinés, plus personne ne peut nier que le dérèglement climatique constitue une menace pour la planète. Dans ce contexte marqué par une certaine urgence, les formations et les métiers liés à la notion de durabilité connaissent un boom logique. Pour les entreprises, c'est un enjeu au moins aussi important que la digitalisation : elles ont tout intérêt à produire le plus écologiquement possible sous peine d'être pénalisées par des taxes à venir et des contraintes qui pourraient, à terme, menacer leur rentabilité, voire leur existence.

C'est le sens de l'engagement de Gregory Simonnin, à Lausanne. Biologiste de formation, diplômé en sciences de l'environnement et détenteur d'un MBA acquis en cours d'emploi chez Quantis, il aide les entreprises à mieux comprendre leur impact sur la planète en sa qualité de consultant en durabilité. « J'ai toujours été intéressé par la protection de l'environnement, sensibilisé en cela par mes parents. Par ailleurs, j'ai toujours jugé important d'avoir une approche scientifique pour mesurer les influences de l'action de l'homme sur la nature. » Son job consiste à aider ses clients à identifier leur impact environnemental et les opportunités d'amélioration dans ce domaine. Sur cette base, il leur propose des stratégies sur le long terme : comment changer la manière de fonctionner, comment concevoir différemment certains produits, quels objectifs se fixer pour rester en ligne avec les scénarios d'un réchauffement de 2°, etc.

PRISE DE CONSCIENCE

« Cela peut aller de l'amélioration d'un produit ou d'un emballage à la mise en place de stratégies de réduction, pour une grosse entreprise, de son empreinte carbone de 40 % à

l'horizon 2040 alors qu'elle veut doubler sa production sur cette période-là. C'est aussi notre rôle de rester à la pointe de ce qui se fait. Nous organisons également des webinaires sur des thèmes qui nous semblent les plus actuels. » Selon lui, de nombreuses entreprises sentent l'importance que cette question de durabilité revêt pour leur clientèle.

Greta Thunberg, égérie du combat pour le climat, ne dira pas le contraire : la conscience écologique s'éveille de manière spectaculaire auprès de la jeunesse. « C'est quelque chose que l'on sent, ne serait-ce qu'à travers les CV des gens qui souhaiteraient venir travailler chez Quantis, poursuit Gregory Simonnin. La conscientisation des problèmes environnementaux est aujourd'hui très forte. Les gens se rendent compte de l'urgence ! »

Philosophe de formation, économiste, Sophie Swaton coordonne le master en fondements et pratiques de la durabilité, qui a été lancé en 2015 sous l'impulsion du philosophe Dominique Bourg, le très médiatique défenseur du climat aujourd'hui à la retraite. « Ce master a pour objet une durabilité « forte », explique-t-elle. Il prend en compte les enjeux associés à la réduction et à la limitation des flux d'énergie et de matière, de telle sorte que nos activités économiques redeviennent compatibles avec la biosphère et ses nombreux processus. » Il consiste en une approche complète du phénomène, de manière transdisciplinaire. Les étudiants qui suivent cette filière viennent de la biologie, des sciences dures, de sciences po, des lettres, de HEC, de l'ingénierie et souhaitent avoir une approche un peu plus globale de la durabilité et appréhender cette problématique. L'UNIL propose en outre un master scientifique axé sur la chimie et les sciences naturelles.

Il existe aussi un cours très important pour la maîtrise d'enseignement, qui s'intitule Sciences au carré. Il est spécialement dédié aux étudiants de toutes les facultés qui souhaitent avoir une formation en durabilité et disposer d'un état des lieux de la planète en général. « Nous leur proposons une série de scénarii et leurs limites pour ensuite arriver à présenter des alternatives à l'état dans lequel on se trouve. Il s'agit de constats objec-



« DE NOMBREUSES ENTREPRISES SENTENT L'IMPORTANCE QUE CETTE QUESTION DE DURABILITÉ REVÊT POUR LEUR CLIENTÈLE. »

tifs, dans le but de disposer d'une approche complète.» La demande pour ces formations est forte. Le nombre d'étudiants pour le master en fondements et pratiques de la durabilité est passé de 25 à plus de 45 en cinq ans. Pour Sophie Swaton, il est hors de question de donner une approche militante : « Cela reste un cours scientifique », assure-t-elle.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES VARIÉES

Les perspectives professionnelles sont nombreuses et variées : bureaux de consulting spécialisés dans les stratégies de durabilité, administrations en charge des politiques environnementales, mouvements associatifs dédiés à la protection de l'environnement, institutions de recherche, management environnemental au sein d'entreprises, journalisme, monter sa propre structure. « La demande arrive, poursuit l'enseignante, mais on a du mal à identifier les besoins. On ne veut pas en faire des chômeurs non plus. »

Les feux, objectivement, semblent toutefois au vert. D'autant plus qu'une entreprise, de nos jours, ne peut mettre ce paramètre environnemental de côté. « Concrètement, je pense que cela va être très compliqué pour celles-ci, avance Sophie Swaton. Il va y avoir des arbitrages : s'adapter, savoir mettre l'accent là où il faut, innover, investir. Certaines sociétés vont rester sur le carreau. C'est une mutation organisationnelle en profondeur. »

A l'heure de conclure, Gregory Simonnin se dit persuadé que les consultants en durabilité œuvrent à quelque chose d'important. « Mais j'espère qu'à l'avenir, il y aura de moins en moins de consultants, dans le sens où le développement durable sera vraiment intégré dans toutes les différentes fonctions des gens avec qui l'on travaille. On aura bien sûr toujours besoin de consultants pour des expertises scientifiques et techniques, mais je souhaite vraiment que l'on prendra en compte cet aspect à tous les niveaux de l'entreprise. »

Sophie Swaton : « C'est une mutation organisationnelle en profondeur. »



Etre un bon chef d'entreprise, c'est avoir du cœur...

Etre soi-même en tant que chef d'entreprise, dirigeant ou manager demande une bonne dose de courage, d'humilité et d'intelligence émotionnelle et c'est probablement ce que l'on apprend le moins sur les bancs d'écoles.

Pas de potion magique ou de recette miracle mais peut-être quelques clés que je qualifierais de bon sens... Tout d'abord, c'est encore une question de communication.

Oser communiquer : donner des informations sur les succès et les difficultés de l'entreprise, c'est offrir la possibilité à son équipe, à ses collaborateurs d'ouvrir le dialogue, de développer un climat de confiance et leur permettre de contribuer positivement à la réussite de l'entreprise.

Prendre le temps de les écouter, sur ce qui va bien et moins bien dans le but d'évoluer, de grandir, de s'améliorer ensemble tout en favorisant un bon esprit d'équipe.

Renouer avec la gentillesse car elle est fréquemment mise de côté pour être remplacée par la performance, les objectifs et la rentabilité. Toutefois, sans ressources, une entreprise est vouée à disparaître... Dès lors, prendre soin de soi et des autres avec générosité et du cœur augmente le succès!

Par l'authenticité, l'équité et l'honnêteté, le chef d'entreprise augmentera naturellement sa position de leader mais également son capital sympathie auprès de tous. Dès lors, soyez courageux, soyez authentiques et parlez avec votre cœur!



Outre l'accompagnement et le développement liés aux ressources humaines de votre entreprise, Sodey Sàrl vous propose des solutions pratiques dans le but de renouer le dialogue au sein de vos équipes.

Sophie Dey
sophie@sodey.ch
T. 079 206 65 62
www.sodey.ch



Les entreprises vaudoises impriment dans le Canton de Vaud et chez PCL Presses Centrales depuis 240 ans!



PCL Presses Centrales SA

Av. de Longemalle 9 | 1020 Renens
T 021 317 51 51 | F 021 320 59 50 | info@pcl.ch | www.pcl.ch



PROUD ATYPICAL PARTNER
OFFICIAL PRINTER

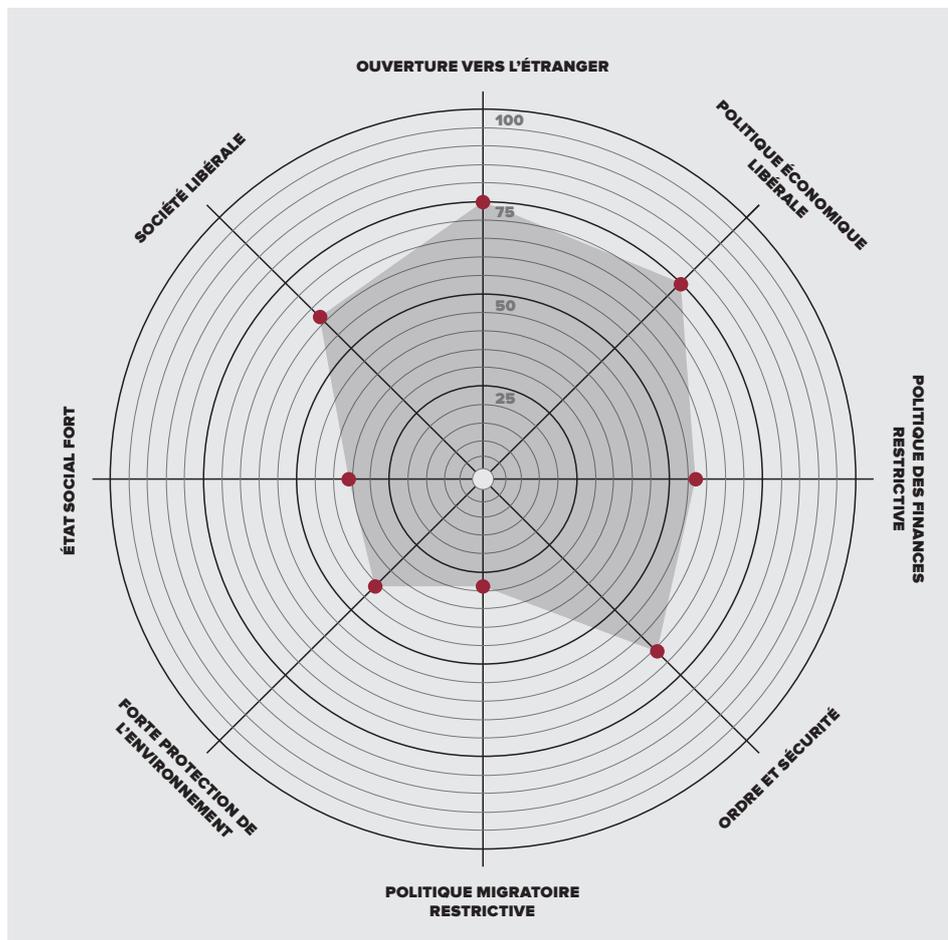


Ils entendent défendre l'économie à Berne

A la veille des élections fédérales du 20 octobre, la CVCI souhaite marquer son soutien aux candidats vaudois qui s'engageront en faveur de conditions-cadres propices au développement de notre tissu économique. Découvrez nos favoris, définis grâce à la plateforme électorale Smartvote.

Pour l'économie, se désintéresser de la politique revient à accepter que des conditions-cadres soient imposées, sans s'être soucie de savoir à quelle sauce l'on sera mangé. La CVCI s'implique activement, tant à l'échelle cantonale que fédérale, pour favoriser le terreau le plus propice à une économie créatrice de prospérité et d'emplois. Elle soutient également ses collaborateurs qui s'impliquent dans la vie publique, en tant que candidats ou comme élus.

Comme lors de chaque législature, les élections fédérales redessineront le paysage politique, orientant certaines lois et dossiers majeurs qui influenceront la bonne marche de notre tissu économique. La CVCI souhaite à nouveau marquer son soutien aux candidats vaudois qui aspirent à des conditions-cadres propices à une économie prospère. Mais comment choisir objectivement et en toute transparence dans une liste longue de 377 candidats ?



TEXTE PATRICK ZURN
PATRICK.ZURN@CVCI.CH

Lors des précédents scrutins, nous avons expérimenté un soutien aux seuls candidats membres de la Chambre, ou par le biais de réponses à un questionnaire « maison », choix qui comportent leurs avantages et leurs inconvénients. Pour 2019, la CVCI, à l'image d'autres chambres de commerce, s'est associée à la plateforme d'aide au vote Smartvote, largement utilisée par la population. Cette plateforme détermine le positionnement politique via un questionnaire.

La CVCI a tout d'abord établi son propre profil. Ce dernier illustre la moyenne des réponses des membres de nos organes (regroupant une quarantaine d'entrepreneurs). Nous avons ensuite fait corrélérer les réponses des candidats à la cinquantaine de questions que nous avons retenues, car relevant de l'économie. Vous trouverez dans les pages suivantes, outre les trois candidats-collaborateurs de la Chambre, la liste de 19 noms se rapprochant le plus des préoccupations et des souhaits de l'économie. Cette liste vous permettra de découvrir des visages connus et des espoirs de la politique, issus de partis et d'horizons différents. L'ensemble des candidats, quant à lui, est à retrouver sur notre site internet (www.cvci.ch/elections-federales).

Pourquoi certains sortants ne se retrouvent-ils pas dans cette liste ? Tout simplement parce qu'ils n'avaient pas répondu à Smartvote au 25 août dernier, date limite fixée par la CVCI. Afin de palier la non-exhaustivité de la liste, nous avons choisi de vous indiquer le taux moyen de correspondance de chaque liste du centre-droite (liste complète sur notre site).

La politique nationale vous donne rendez-vous le 20 octobre ; reste à noter cette date et à remplir votre bulletin, qui influencera les contours de la prochaine législature.

Le profil de la CVCI a été établi sur la base des réponses de ses organes.

23 candidats soutenus par la CVCI



PHILIPPE MIAUTON

Parti politique

PLR

Profession

Secrétaire général de la CVCI

Commune

Lausanne

Vous êtes candidat au Conseil national pour la première fois. Pourquoi tenter d'accéder à l'échelon fédéral? J'ai longtemps travaillé à Berne sur des dossiers politiques comme journaliste, puis comme « apparatchik ». Malheureusement, beaucoup de dossiers importants se traitent aujourd'hui au niveau de la Confédération, et ceux-ci ont des incidences aux niveaux cantonal et communal, dans lesquels je suis déjà actif politiquement. Le Parlement fédéral, c'est donc « the place to be » si l'on veut pouvoir influencer sur des décisions majeures qui concernent tout le pays.

Journalisme, politique, économie: votre polyvalence serait-elle un atout si vous étiez élu? Il est clair qu'avec mon parcours varié, je connais le contexte de la politique fédérale. Bien qu'il s'agisse d'un parlement de milice, être sous la Coupole nécessite toujours plus de communiquer et de comprendre des dossiers complexes pour répondre aux attentes des milieux économiques. Ma polyvalence est donc un avantage, mais pas encore un gage de facilité. En revanche, ma connaissance du dialecte alémanique serait une barrière de moins à franchir pour une immersion rapide.



RAPHAËL THIÉBAUD

Parti politique

Vert'libéraux

Profession

Responsable de projets CVCI

Commune

Crissier

C'est votre première campagne pour le Conseil national. Qu'est-ce qui vous pousse à tenter le grand saut vers Berne? Ce qui me motive, c'est que la Suisse se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins en ce qui concerne des dossiers aussi cruciaux que la retraite, l'environnement et nos relations avec l'Union européenne. Notre pays doit choisir entre s'ouvrir et se replier. J'entends œuvrer à l'ouverture.

Si vous êtes élu, comment conciliez-vous économie et écologie? Je pense qu'une économie responsable envers l'environnement et la société contribuera à notre prospérité future. Je suis convaincu que l'économie peut être le moteur de la transition énergétique. Les entreprises suisses bénéficient d'une image positive dans le monde par la qualité de leurs produits et par leur savoir-faire dans les domaines de l'innovation et de la durabilité. Cette expertise va permettre à notre économie de prendre une position de leader sur les marchés mondiaux. Il existe clairement une demande croissante vers des produits plus qualitatifs et moins dommageables pour notre environnement. La Suisse a manifestement une carte majeure à jouer dans ce domaine.



ANTOINE MÜLLER

Parti politique

PLR-Jeunes

Profession

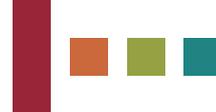
Responsable de dossiers politiques CVCI

Commune

Cheseaux-sur-Lausanne

Il s'agit de votre première campagne pour le Conseil national. Qu'est-ce qui vous motive à vouloir siéger au National? Je considère que cela fait sens de s'engager en politique pour avoir une influence sur la marche de l'État. Berne est le centre politique névralgique de notre pays et un grand nombre de décisions importantes s'y prennent, notamment dans les domaines économique et social. Il est important de prendre part à ces débats pour le bien de la Suisse. C'est aussi l'occasion de découvrir, d'apprendre et de rencontrer des gens d'horizons divers. Il vaut la peine de s'impliquer à cet échelon-là, même si cela nécessite beaucoup de temps et d'engagement.

En cas d'élection, comment un jeune de 26 ans compte-t-il se faire entendre? Lorsque l'on est jeune en politique, on côtoie des gens plus âgés. Quelqu'un de nouveau à l'échelon fédéral aura évidemment moins d'expérience, mais pourra apporter un regard neuf. Pour se faire entendre, je crois qu'il faut montrer que l'on maîtrise la plupart des domaines traités sous la Coupole. Et pour cela, il faut travailler ses dossiers sans relâche afin de convaincre. L'âge ne change donc rien à l'affaire.



**Berthoud
Alexandre**

79%

PLR
Cadre bancaire
Neyruz-
sur-Moudon

J'entends m'engager et m'investir aux côtés des acteurs économiques décidés à privilégier la formation et l'innovation et pour les futurs emplois qui en découlent tout en maintenant une fiscalité équilibrée et attractive, favorable aux citoyens et aux entreprises.



**Arlettaz
Vincent**

77%

PLR-Innovation
Responsable
de projets
Lutry

Je m'engage pour l'innovation, parce qu'elle offre les meilleures solutions aux défis d'aujourd'hui et de demain, notamment environnementaux, sociaux ou économiques.



**Mani
Frédéric**

77%

PLR-Innovation
Directeur
Dully

Assurer l'avenir de nos jeunes entreprises afin qu'elles valorisent sereinement leurs innovations dans notre pays pour que ce dernier reste attrayant tant technologiquement qu'économiquement.



**Byrne Garelli
Josephine**

77%

PLR-Innovation
Administratrice
Rolle

Une reconversion professionnelle plus rapide des personnes à l'AI demande une meilleure coordination entre l'AI, les ORP et le RI. L'État économisera de l'argent. L'économie et la société au sens large en profiteraient.



**Ehrlich
Marc**

75%

PLR-Innovation
Directeur
Pully

Défense des conditions-cadres des entrepreneurs, mise en place d'un véritable écosystème pour les start-ups et les PME innovantes, défense de l'économie circulaire.



**Reymond
Nicolas**

75%

PLR-Jeunes
Assistant-
étudiant en
droit et assistant
parlementaire
Savigny

Soutenir l'accord-cadre, fruit d'un judicieux compromis, c'est renforcer notre économie et assurer des emplois tout en ouvrant la voie à de nouveaux accords bilatéraux bénéfiques à notre pays.



**Kilchherr
Laurent**

75%

PLR-Innovation
Finance Manager
Founex

Le soutien à l'innovation afin de maintenir la compétitivité de notre économie. Un cadre légal et réglementaire favorisant la création d'entreprise et l'innovation.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

vert'libéraux

70%*

66%*

* DE CORRESPONDANCE AVEC
LE PROFIL SMARTVOTE CVCI



**Bardi
Luan**

74%

PLR-Jeunes
Conseiller en
vente automobile
Payerne

Je défendrai l'ouverture car elle fait la force de la Suisse.



**Bliesener
Ludovic**

74%

PLR-Jeunes
Informaticien
de gestion
Essertines-
sur-Yverdon

La formation duale et sa suite dans la formation continue. Il est particulièrement important que chaque personne ait une chance de se développer professionnellement et ainsi d'assurer son avenir.



**Yellepeddi
Aditya**

74%

PDC-ouVERTure
Consultant
Chavornay

Ma priorité sera d'avancer vers la signature des traités de libre-échange avec les Etats-Unis et l'Inde, tout en poursuivant la discussion avec l'UE, d'une part, sur l'accord-cadre et, d'autre part, sur la coopération en matière de cybersécurité économique.



**Simonin
Patrick**

74%

PLR
Spécialiste RP
Secrétaire
patronal FVE
Rances

On doit maintenir notre riche réseau de PME, qui représente le ⅓ des emplois. Concrètement, par la promotion de la formation professionnelle et un accompagnement lors de transitions d'entreprises.



**Bettschart-
Narbel
Florence**

73%

PLR
Avocate
Lausanne

Nos relations avec l'UE doivent absolument être garanties par la signature de l'accord cadre, qui permettra de défendre la compétitivité de la place économique suisse, la formation et nos emplois.



**Béglé
Claude**

73%

PDC
Conseiller
national
Chef d'entreprise
Pully

Je m'engage pour les bilatérales et donc l'accord-cadre, une politique de libre-échange, le soutien à l'innovation et l'entrepreneuriat et les PME.



**Maillard
Mathilde**

73%

PLR-Jeunes
Étudiante
Secrétaire
juridique et
assistante
parlementaire
Lausanne

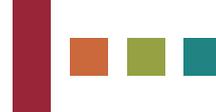
Favoriser la formation et les partenariats privé-public pour dynamiser le secteur de la recherche et de l'innovation et relever les défis qui s'annoncent.



64%*

63%*

* DE CORRESPONDANCE AVEC
LE PROFIL SMARTVOTE CVCI



**Kulling
Sébastien**

73%

PLR-Innovation
Directeur
romand de
digitalswitzerland
Lausanne

Maintenir la compétitivité de la Suisse en développant des incitations fiscales pour soutenir l'innovation et en accompagnant les PME dans leur transition numérique par la mise sur pied de centres de compétences et de formation.



**Stramke
Luc-Olivier**

73%

PLR-Jeunes
Juriste et
Docteurant
en droit
Vallorbe

M'engager pour un droit du travail moderne, adapté aux défis de notre futur et équitable tant pour les entrepreneurs/-euses que les travailleurs/-euses de notre pays.



**Desmeules
John**

73%

PLR
Mécanicien
automobiles
Montricher

La mobilité, afin de garantir des liaisons fiables, durables, capables de s'adapter en fonction du terrain, de l'environnement, ainsi que la formation duale. Il existe encore un certain manque de reconnaissance pour cette filière.



**Balmer
Romain**

73%

PLR-Jeunes
Étudiant
en médecine
Huémoz

Je souhaite m'investir tout particulièrement au sein du volet santé afin d'élaborer des mesures favorables à l'enrayement des coûts et à la promotion de l'entrepreneuriat.



**Badoux
Jennifer**

73%

UDC
Business
Consultant
Aigle

Soutenir la croissance du commerce et de l'industrie en Suisse romande dans le respect des traditions et du développement durable.

CANDIDAT AU CONSEIL DES ÉTATS



François Olivier

75%

PLR

Ingénieur civil, chef d'entreprise
Lausanne

La représentation vaudoise aux États mérite d'être équilibrée. En marge de celle du Conseil national, une autre bataille se tiendra dans le canton : celle du Conseil des États. Face à une gauche unie éloignée de nos préoccupations qui souhaite remporter les 2 sièges – ce qui, mathématiquement, ne reflèterait pas le paysage politique vaudois –, il apparaît crucial de soutenir Olivier François (PLR) pour un second mandat. Comme pour le National, la CVCI s'est basée sur les réponses de la plateforme Smartvote. Pour le Conseil des États, Olivier François est le candidat le plus proche du profil de la CVCI. Le bilan du Conseiller aux États ces quatre dernières années, mérite d'être souligné. Durant son mandat, il a notamment assumé la coprésidence des deux campagnes « FAIF » et « FORTA ». Ces deux fonds, plébiscités par la population en votation, ont ancré le financement de nos infrastructures de transport pour ces prochaines décennies.

377

CANDIDATS

RÉPARTIS SUR 24 LISTES
SE PRÉSENTENT AU CONSEIL
NATIONAL, CE QUI REPRÉSENTE
LE PLUS GRAND NOMBRE DE
CANDIDATS JAMAIS ATTEINT.

WWW.CVCI.CH/ELECTIONS-FEDERALES

L'E-COMPTABILITE, une solution performante et souple pour les PME

Fidulem vous propose une solution comptable personnalisée, souple et progressiste : l'e-comptabilité.

Avec notre solution d'e-comptabilité, vous pouvez désormais vous connecter en toute sécurité, à distance et depuis n'importe quel endroit, au logiciel ABACUS installé sur nos serveurs.

Vous n'avez aucun logiciel à télécharger, ni de mise à jour à effectuer. Vous pouvez utiliser à votre main les différentes applications, telles que la comptabilité financière, la gestion des débiteurs - créanciers et les salaires.

Vous travaillez ainsi de manière autonome avec des programmes hautement plébiscités dans le monde des fiduciaires, développés pour et par des professionnels et reconnus par les différents organismes sociaux.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations afin d'être à l'avenir e-connecté avec Fidulem !

Fidulem • Av. Mon-Repos 24 • 1005 Lausanne
• Rue du Mont-Blanc 9 • 1201 Genève



Fiscalité • Juridique

Conseils • Expertises

Comptabilité • Salaires

Administration de sociétés

Tél. +41 21 613 25 25

Tél. +41 22 316 00 20

www.fidulem.com



alphazoom

Votre entreprise a le premier rôle

**Faites réaliser
votre film d'entreprise
... et diffusez-le sur votre site web!**

- portrait d'entreprise
- nouveaux produits/services
- formation/recrutement

alphazoom sàrl Communication audiovisuelle
Vidéo d'entreprise
Sites Internet

Tél.: +41 21 635 05 06
info@alphazoom.ch
www.alphazoom.ch

COWORK-WTC LAUSANNE

NOUVEL ESPACE DE COWORKING

Développez vos affaires avec une efficacité économique !

Forfaits de coworking flexibles :

Court terme – long terme – à la journée

Occasion de réseautage par excellence !

Tous vos besoins sur place :

Salles de séminaire et de réunion, places de parc visiteurs, Transports Publics, restaurants, service traiteur et bien plus !

Possibilités de vous agrandir à votre rythme avec nos surfaces commerciales et bureaux équipés avec services disponibles à tout moment !

**WORLD TRADE CENTER
LAUSANNE**



+41 21 641 11 11 • www.wtc.ch • info@wtc.ch





« Vaud innove » ! Mais comment ?

« Un écosystème aux multiples visages », voilà qui résume l'innovation en terre vaudoise. Une étude menée conjointement par la BCV, la CVCI et Innovaud en fait la radiographie pour clarifier ses forces, faiblesses et besoins.

Chaque semaine depuis le 12 septembre, un nouveau chapitre de l'étude « Vaud innove » est mis en ligne sur le site www.vaudinnove.ch. Joao-Antonio Brinca – Responsable stratégie à la BCV – est l'un des initiateurs du projet. Il revient sur les apports de cette étude, la situation du canton et les pistes à développer pour favoriser encore davantage l'innovation.

Pourquoi avoir cherché à mieux connaître l'écosystème de l'innovation propre au canton de Vaud ?

Joao-Antonio Brinca : Nous avons collectivement la conviction que l'innovation a un caractère stratégique pour la région, notamment parce que les moteurs historiques de croissance économique s'affaiblissent, que nous n'avons pas de marché intérieur et que le renouveau du tissu économique va passer par la transformation des industries. Nous avons le sentiment qu'une prise de conscience manquait.

A quelle question avez-vous voulu répondre ? Et grâce à quels types de données ?

La question de base était « est-ce que l'innovation marche si bien que ça ici ? » Pour y répondre, nous avons d'abord sondé ce qui existe ailleurs. Ces données permettant de comparer notre écosystème à d'autres ont été un point de départ. Nous avons ensuite adopté une approche systématique, en découpant notre sujet pour broser ses différentes composantes.

Quels sont les résultats les plus marquants de cette étude ?

Les conclusions les plus marquantes sont des « reality check ». Premier constat réconfortant : notre système de recherche parmi les plus performants au monde. Le classement des 100 000 meilleurs chercheurs établi par l'Université de Stanford – dont le n° 1 et une centaine de noms viennent de l'EPFL – vient

de le confirmer. La région, avec l'Université de Lausanne, l'EPFL et la HEIG-VD, sort ainsi septième mondiale si on la considère comme un pays. Second constat : la compétition pour l'innovation est globale. Cela se passe donc ici, mais aussi beaucoup ailleurs. Troisièmement, cet écosystème est massivement interconnecté et donc très dépendant de la circulation fluide des idées et des cerveaux.

Comment notre région se profile-t-elle par rapport aux autres places de l'innovation ?

Les mouvements d'innovation sont très localisés. Ce qui se passe dans la région est une vraie chance ! Il y a toutefois des bémols dans ce tableau. Le canton reste encore un peu en retrait par rapport à d'autres places, Zurich par exemple, au niveau de la dynamique de financement, de la taille critique et du nombre de projets qui émergent. Même constat en comparaison avec l'Angleterre, ou Berlin et Stockholm sur les thématiques digitales. Quand on est petit, bien se positionner est impératif pour sortir son épingle du jeu. Mais on le fait déjà plutôt bien, notamment dans l'Arc lémanique, dans les sciences de la vie et les technologies médicales.

La question de l'innovation se pose-t-elle différemment pour les start-up et les PME, en termes de financement notamment ?

C'est presque la définition d'une start-up de ne pas être autonome financièrement. Quand elle explore comment déployer une idée sur un marché, elle n'a pas de revenu. Il faut donc que quelqu'un extérieur à la société investisse. Dans les PME, c'est assez différent. Elles agissent généralement sur des marchés établis, avec des produits qui fonctionnent et des revenus. S'il y a bien évidemment aussi des besoins d'innovation, cette dernière est souvent moins « de rupture », moins risquée, et en général financée par le résultat d'exploitation.



PROPOS RECUEILLIS PAR
FANNY OBERSON
FANNY.OBERSON@CVCI.CH
PHOTO ZUZANNA
ADAMCZEWSKA-BOLLE



Pour Joao-Antonio Brinca, Responsable stratégie et organisation à la BCV, la question de base était « est-ce que l'innovation marche si bien que ça ? ».

- Retrouvez le poster de présentation de l'étude « Vaud innove – Un écosystème aux multiples visages » encarté dans ce magazine
- Découvrez un nouveau chapitre complet de l'étude chaque semaine – Ecosystème, R&D, Transfert de technologie, Entreprises, Financement, Compétences et culture et Conditions-cadres – sur le site www.vaudinnove.ch

Qu'impliquerait une suppression de l'impôt sur la valeur locative ?

L'impôt sur la valeur locative est constamment remis en cause parce qu'il frappe un revenu fictif. Un projet mis en consultation prévoit sa suppression, avec des mesures compensatoires fort discutables.

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a mis en consultation un projet proposant d'agir sur plusieurs points. Il s'agit de supprimer la déductibilité des frais nécessaires à l'entretien des immeubles privés, des frais de remise en état d'immeubles acquis récemment, des primes d'assurances qui les concernent et des frais d'administration par des tiers.

La suppression de déductibilité envisagée s'applique aussi aux investissements destinés à économiser l'énergie et à ménager l'environnement. On ne pourra donc maintenir qu'au

niveau cantonal les déductions pour les investissements destinés à économiser l'énergie, les frais de restauration de monuments historiques et de démolition. La déduction des intérêts passifs serait par ailleurs strictement limitée, voire supprimée.

UN PROJET À REVOIR

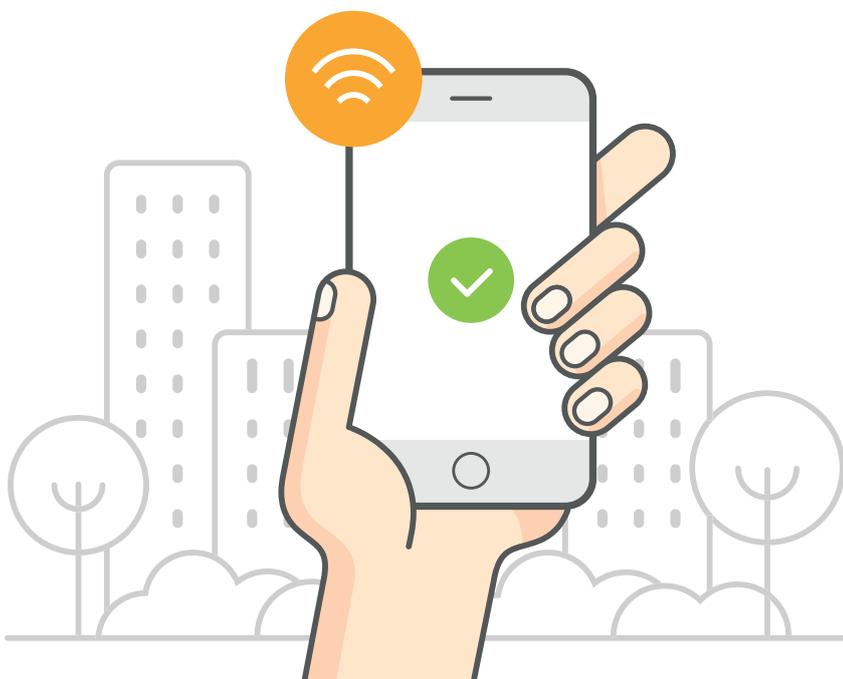
Assurément, l'abolition de l'impôt sur la valeur locative est souhaitable, mais il ne faut pas pour autant tomber dans le panneau du projet proposé. En effet, la suppression de la déduction des frais d'entretien pourrait avoir des effets plus lourds et désavantageux financièrement que le maintien de la valeur locative, par exemple si des frais importants doivent être engagés – notamment sur des maisons anciennes – et si les taux d'intérêt viennent à remonter.

La CVCI soutient la suppression de l'impôt sur la valeur locative, mais avec comme seule mesure liée la limitation de la déduction des intérêts privés, à concurrence du rendement imposable de la fortune, comme actuellement, mais sans le montant supplémentaire de 50 000 francs. La déduction des frais d'entretien devrait quant à elle être maintenue.



TEXTE LYDIA MASMEJAN
LYDIA.MASMEJAN@CVCI.CH

Saisie mobile du temps de travail et des notes de frais



Accélérez vos processus de travail avec l'app business AbaCliK et évitez les saisies multiples grâce à la synchronisation avec Abacus Business Software:

- Temps de présence et de travail
- Prestations, notes de frais et quittances
- Données personnelles, jours de congés ou absences (ESS)

www.abacliik.ch

Téléchargement gratuit dans
Apple App Store / Google Play Store

ABACLIIK
by Abacus



De nouvelles prestations pour les chômeurs âgés

Face aux craintes que peuvent susciter l'immigration et la libre circulation des travailleurs, le Conseil fédéral préconise des mesures destinées à renforcer la compétitivité des travailleurs indigènes. Il s'agit de soutenir la formation et l'intégration des moins favorisés, mais aussi d'agir en faveur des chômeurs âgés.

Le projet de loi sur la prestation transitoire pour les chômeurs âgés est en consultation. Cette mesure concerne les personnes qui ont épuisé leur droit aux indemnités de chômage à 60 ans ou plus, qui ont été assurées auprès de l'AVS pendant vingt ans (dont dix immédiatement avant la fin du chômage), qui ont réalisé un revenu annuel d'au moins 21 330 francs pendant leurs vingt ans de cotisation AVS, et dont la fortune est inférieure à un certain seuil. Il s'agit donc

d'une aide à une population très restreinte, de durée limitée.

L'idée est de leur verser un montant correspondant à la différence entre leurs dépenses et leurs revenus, jusqu'à l'âge de la retraite, sur le modèle des prestations complémentaires. Le plafond annuel prévu est de 58 350 francs pour les personnes seules, et de 87 525 francs pour les couples. Ces prestations seraient financées par la seule Confédération, sans augmenter le coût du travail.

BON POUR LES FINANCES CANTONALES

Globalement, cela sortirait de l'aide sociale et de la rente-pont vaudoise d'anciens actifs, avec pour effet de limiter, sur le long terme, leur recours aux prestations complémentaires. Cette mesure devrait avoir des



TEXTE BARBARA VENDITTI
BARBARA.VENDITTI@CVCI.CH

répercussions positives sur les finances cantonales, même si ses coûts sont, à l'heure actuelle, difficiles à estimer.

Sur le principe, la CVCI approuve ce projet, tout en émettant des réserves. Les montants maximaux alloués paraissent importants au vu des salaires de certains actifs. Cela pourrait créer des déséquilibres démotivants pour les travailleurs. D'autre part, il convient de porter une attention particulière aux réductions de fortune volontaires précédant une demande de prestations afin d'éviter des fraudes.

Au-delà de ces cautèles, les points positifs – le soutien à des travailleurs de longue date, des économies pour le Canton et l'absence d'augmentation du coût du travail – l'emportent, dans un contexte où il importe de répondre aux inquiétudes face aux difficultés particulières touchant cette catégorie d'âge.



La banque qui accorde crédit à vos projets.

Qu'il s'agisse de solutions de financement et de tout autre service bancaire pour les entreprises, vous pouvez sereinement en attendre davantage de la Banque Migros. Venez nous rendre visite sur banquemigros.ch/clientele-entreprises.



BANQUEMIGROS
Comptez sur nous.



LA GESTION INFORMATIQUE DE VOTRE ENTREPRISE NE DOIT RIEN AU HASARD

Salaires, compta, stock, facturation, GED...
Jobin SA propose et installe des logiciels adaptés à une gestion professionnelle de vos affaires.

L'informatique professionnelle, c'est notre affaire.
contact@jobinsa.ch | www.jobinsa.ch | +41 21 622 71 00



www.dolagence.ch

À la recherche de locaux pour votre entreprise ?



Le Technologie-park vous ouvre l'accès à la Suisse alémanique.

À l'ouest de Berne
www.bernertechnologiepark.ch



Une entreprise du Groupe Raiffeisen

Business Broker SA
Voie du Chariot 7
CH-1003 Lausanne
T +41 21 823 06 06
info@businessbroker.ch

Société innovante dans la régulation et la télégestion

Chiffre d'affaires: CHF 536'000.- Prix: CHF 1'200'000.-

Centre médical hautement spécialisé en dermatologie

Chiffre d'affaires: CHF 2'000'000.- Prix: CHF 4'000'000.-

Professionnel bien établi pour les revêtements de sol

Chiffre d'affaires: CHF 1'480'000.- Prix: CHF 400'000.-

Société attractive spécialisée dans l'installation audiovisuelle

Chiffre d'affaires: CHF 437'000.- Prix: CHF 290'000.-

Groupe d'écoles au profit attractif avec objet immobilier

Chiffre d'affaires: CHF 2'683'000.- Prix: CHF 3'600'000.-

Garage automobile implanté depuis plus de 30 ans

Chiffre d'affaires: CHF 3'400'000.- Prix: CHF 450'000.-

Spécialiste dans l'industrie du bois

Chiffre d'affaires: CHF 3'350'000.- Prix: CHF 1'550'000.-

Centre de remise en forme moderne idéalement situé

Chiffre d'affaires: CHF 577'000.- Prix: CHF 1'450'000.-

Société commerciale avec son propre service de montage en Valais

Chiffre d'affaires: CHF 1'561'000.- Prix: CHF 750'000.-

Spécialiste dans les travaux de rénovation

Chiffre d'affaires: CHF 7'514'000.- Prix: CHF 13'000'000.-

www.businessbroker.ch



La formation permanente ouvre des opportunités

La campagne #LifelongLearning, lancée par digitalswitzerland et l'Union patronale suisse lors de la Journée du digital le 3 septembre dernier, vise à sensibiliser chacun à la nécessité de la formation permanente.

Aujourd'hui, il ne suffit plus d'obtenir quelques diplômes universitaires ou fédéraux. Chacun doit acquérir et mettre à jour tant des compétences humaines que techniques et spécialisées. Les employeurs – qui reconnaissent la nécessité pour la main-d'œuvre suisse d'être plus numérique, plus flexible, plus mobile, sont ainsi à l'origine d'une campagne de sensibilisation valorisant la formation permanente.

La transformation numérique exacerbe la pénurie actuelle de travailleurs qualifiés et la formation continue est essentielle pour les employeurs. Ces derniers comptent déjà parmi les plus gros investisseurs dans le système éducatif suisse. « La formation et la formation continue, mais aussi la reconversion complète, devraient contribuer à faire face aux changements rapides, voire aux bouleversements du marché du travail, et à se développer en tant que salariés sur les marchés du travail du futur. Il est donc important que nous sensibilisions la population suisse à l'apprentissage tout au long de la vie », explique Roland Müller, directeur de l'Union patronale suisse. A la question de l'intérêt de suivre de telles formations, chacun apporte une réponse très personnelle. Marianne Chapuis, agente générale de la Mobilière interrogée dans le cadre de la campagne, souligne par exemple qu'elle s'est remise en question, a développé une vision différente de ses tâches quotidiennes, tout en comprenant mieux les personnes avec qui elle travaille.

SE FORMER EN CONTINU, UNE NÉCESSITÉ

La numérisation apportera de grands chamboulements allant de la disparition de bon nombre d'emplois à la création de milliers d'autres. Le groupe Adecco, dans son étude ré-

alisée en collaboration avec le Boston Consulting Group (« The Adecco Group Livre Blanc »), montre que les collaborateurs suisses sont à la traîne par rapport aux collaborateurs d'autres pays pour ce qui est de l'acquisition de compétences numériques. Parmi les personnes interrogées en Suisse, 19% ont déclaré qu'elles avaient récemment acquis des compétences numériques, contre 39% pour l'ensemble des pays. Le rapport 2018 sur l'avenir du travail du Forum économique mondial (WEF) constate d'ailleurs que « pour éviter un scénario perdant-perdant indésirable – changement technologique accompagné de pénuries de talents, de chômage de masse et d'inégalités croissantes – il est essentiel que les entreprises jouent un rôle actif en soutenant leur main-d'œuvre existante par la requalification et le perfectionnement professionnels ».

Les PME sont également concernées par ces changements et devraient dégager du temps et des ressources pour former leurs employés. En ce qui concerne la formation permanente, le type et l'intensité de la formation en entreprise dépendent, entre autres, de la taille de l'entreprise. Les plus grandes disposent souvent de leurs propres services de formation, alors que les PME sont confrontées à des défis très différents. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les plus petites entreprises soutiennent en moyenne moins d'activités de formation continue que les grandes. Avec la variété d'offres de formation en ligne et hors ligne, ceci ne devrait plus être le cas.

Au fur et à mesure que les entreprises numérisent, automatisent et se transforment, elles ont de la peine à trouver le bon mélange de compétences techniques et de compétences humaines, selon l'étude 2018 de Manpower « Surmonter la pénurie de talents ». Les em-

ployeurs affirment que les candidats n'ont pas les compétences dont ils ont besoin : ni techniques et spécialisées, ni humaines. Ces compétences humaines sont des compétences en communication, écrite et verbale, une capacité de collaboration et de résolution de problèmes. Ajoutez à cela la demande croissante de flexibilité et une concurrence accrue entre les pays pour le recrutement de talents, et on comprend aisément pourquoi la formation permanente est aujourd'hui indispensable, pour les employeurs, afin de recruter et retenir les talents, comme pour les employés, attentifs à rester compétents et à évoluer.

ZOOM SUR #LIFELONGLEARNING

Cette campagne de sensibilisation s'adresse à tout le monde et comprend plus de 100 vidéos inspirantes sur la formation continue, avec des témoignages recueillis dans toute la Suisse.

A découvrir sur www.lifelonglearning.ch, ces vidéos ont pour ambition d'encourager chacun de nous à investir dans ses propres compétences, notamment numériques.

Une plateforme web neutre, www.educationdigital.ch, met en avant plus de 500 cours permettant d'acquérir des compétences numériques.

De plus, les employeurs peuvent s'engager, par une déclaration d'intention commune, à faciliter et à soutenir la formation continue.

La CVCI a signé la charte #LifelongLearning. Elle encourage ses membres à s'engager pour la formation permanente de leurs collaborateurs.



TEXTE DANIELLE CASTLE
DANIELE@DIGITALSWITZERLAND.COM



**QU'AVEZ-VOUS
RETENU DE
VOTRE LECTURE
DES PAGES
PRÉCÉDENTES ?**



Peut-être pourriez-vous discuter avec
Didier Grobet, animateur de DG Marketing depuis 33 ans
pour que vos messages, réseaux, events soient
percutants ?

079 436 85 28 / dgmarket@vtx.ch

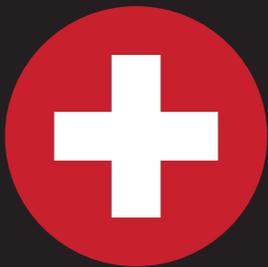




Relation CH-UK

Dans l'attente d'un Brexit avec ou sans accord, la Suisse et le Royaume-Uni ont d'ores et déjà réglé leurs échanges commerciaux à venir.

POPULATION EN SUISSE ET AU ROYAUME-UNI



8.3 mios
D'HABITANTS
EN SUISSE

DONT
41500
BRITANNIQUES



65.6 mios
D'HABITANTS
AU ROYAUME-UNI

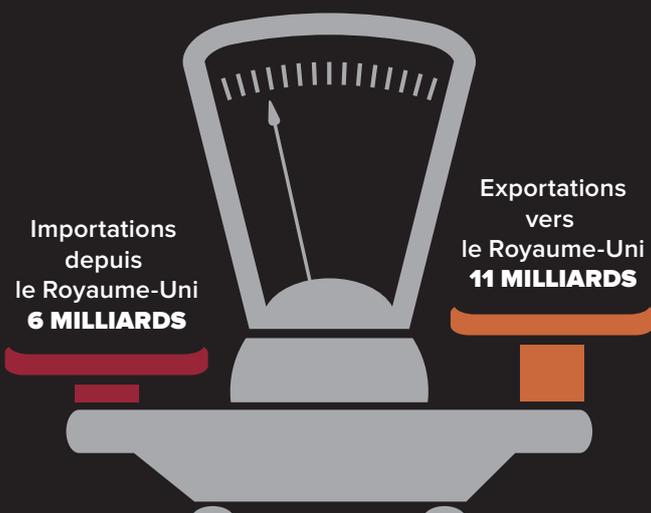
DONT
35000
SUISSES

PIB RÉEL EN €, PAR HABITANT, EN 2017 (EN PARITÉ DE POUVOIR D'ACHAT)

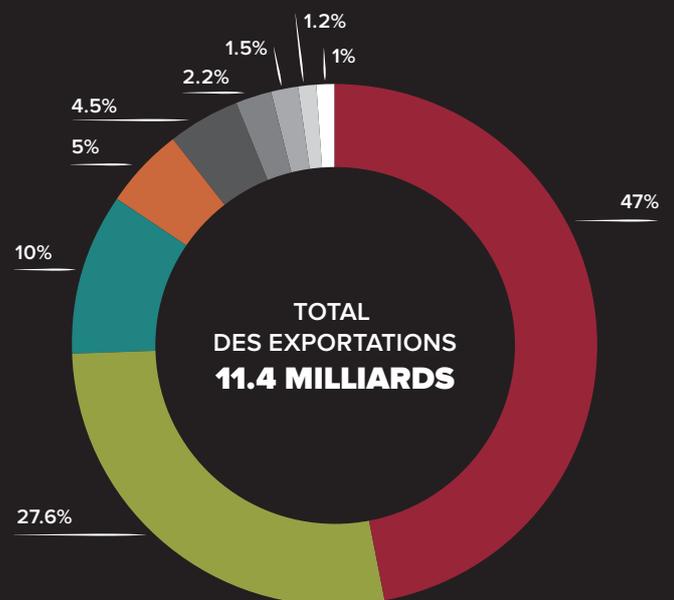
SUISSE **58500**

ROYAUME-UNI **32200**

BALANCE COMMERCIALE EN 2017 (EN CHF)



EXPORTATIONS PAR NATURE (EN % DU TOTAL)



- Produits des industries chimiques et pharmaceutiques
- Instruments de précision, horlogerie et bijouterie
- Machines, appareils, électronique
- Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
- Métaux
- Véhicules
- Cuir, caoutchouc, matières plastiques
- Produits divers
- Textiles, habillement, chaussures



CONTRACTING ÉNERGIE SOLAIRE

romande-energie.ch/ces

**ENTREPRISES,
RÉDUISEZ VOS FACTURES
GRÂCE À VOTRE TOITURE ET
SANS INVESTISSEMENT.**



La CVCI souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres

AVIATION, TRANSPORT AÉRIEN



QPINSIGHT SÀRL
1820 Montreux
Aéronautique
Claude Tarinas Cazenobe
T. 078 950 71 45

BANQUES, GESTION DE FORTUNE ET DE PATRIMOINE



VALORUM SÀRL
1003 Lausanne
Gestion de patrimoine
Juan Caido
T. 021 311 34 77
www.valorum.ch

CONSULTING, ACCOMPAGNEMENT, RH



**ASIA CONSULT
SWITZERLAND SA**
1004 Lausanne
Conseil en entreprise,
mise en relation des entreprises
européennes et chinoises
Zhao Weixiong
T. 021 648 09 09
www.asiaconsult.net

CONTINUUM INTERNATIONAL

1000 Lausanne
Conseil et recrutement
Franck Guérin
T. 021 926 79 78
www.continuum-int.com

HANS-PETER ROHNER

1028 Prévèrenge
Conseils à des entreprises suisses
ou étrangères
T. 079 658 29 40

PATRICK DEBRAY, CONSEIL EN STRATÉGIE

1867 Ollon VD
Consulting
T. 079 212 27 80

COMMERCE, IMPORT, EXPORT, TRADE

**UNIVERSAL TRADE PARTNERS
(UTP) SÀRL**
1800 Vevey
Import, export et industrie
Afsaneh Mohammadshafii
T. 021 921 21 12

ÉCOLE, FORMATION

POWERCODERS

3014 Bern
Formation
Christian Hirsig
T. 076 403 67 17
www.powercoders.org

ENVIRONNEMENT, ALIMENTAIRE

YOUPAQ SA
1806 St-Légier
E-commerce alimentaire
Freddy Zompa
T. 079 358 39 39
www.youpaq.com

ÉTUDE D'AVOCATS, CONSEIL JURIDIQUE, NOTAIRE

SWISSLEGAL ROUILLER & ASSOCIÉS AVOCATS SA

1002 Lausanne
Juridique
Nicolas Rouiller
T. 058 255 58 00
www.swisslegal.ch



IT, DIGITAL, WEB, MARKETING



AROMWAVE SÀRL
1012 Lausanne
Marketing, parfumerie
Lionel Linder
T. 076 584 18 97
www.aromwave.ch



DIGI-ADRIANA BLOCH

1806 St-Légier
Informatique, sites web,
réseaux sociaux
T. 079 283 82 88
www.digi-adrianabloch.ch

INFOGESTION SA

1004 Lausanne
Informatique
Renato Sottile
T. 021 711 26 66
www.infogestion.ch



IOXOS TECHNOLOGIES SA

1196 GLAND
Développement, fabrication
et commercialisation de systèmes
électroniques et informatiques
Joël Bovier
T. 022 364 76 90
www.ioxos.ch



IMMOBILIER, CONSTRUCTION



BEAULIEU SA

1004 Lausanne
Gérer, exploiter et développer
le complexe immobilier du Palais
de Beaulieu
Nicolas Gigandet
T. 021 643 98 10
www.fondationdebeaulieu.ch

STAFFELBACH & PARTNER SÀRL

1007 Lausanne
Conseil en stratégies immobilières
Laurent Staffelbach
T. 079 503 92 52
www.staffelbach-partner.com

**INDUSTRIE,
TECHNOLOGIES,
ÉLECTRONIQUE**



MOBBOT SA

1700 Fribourg
Procédé de production et automation
Agnès Petit
T. 079 378 46 65
www.mobbot.ch

MÉDICAL, MEDTECH



LUMENDO SA

1020 Renens
Dispositifs médicaux, medtech
Andreas Schmocker
T. 076 679 18 19
www.lumendo.ch

PHARMACIE DE MONTCHOISY SA

1163 Etoy
Sharif Taha
T. 022 736 36 29

PHARMACIE DU PARC BUDÉ SA

1163 Etoy
Sharif Taha
T. 022 733 21 60

**TECHNIQUE, NETTOYAGE,
ENTRETIEN, SÉCURITÉ**



RÉFRIGÉRANT SUISSE SA

1164 Buchillon
Achat et vente de tous appareils
réfrigérants
André Fischer
T. 079 325 31 59

TÉLÉCOMMUNICATIONS



SWISS INFRA SERVICES SA

1020 Renens
Télécommunications
Andreas Kuntz, Amelia Ricciardi
T. 021 216 17 66
www.salt.ch

**TRANSPORT,
LOGISTIQUE**



LOGIVISTA SÀRL

1053 Cugy VD
Conseil en logistique
Natacha Krattinger Pot
T. 079 208 46 75
www.logivista.ch

MOBI-LET SÀRL

1036 Sullens
Mobilité électrique légère
Nader Erfani
T. 032 510 28 66

VENTE



**KOENIG
MANAGMENT**

1007 Lausanne
Kiosque-magasin
André Koenig
T. 076 406 45 76

**COURS EXPORT SUR MESURE
POUR ENTREPRENEURS**

Une formation
adaptée à vos
produits,
vos marchés
et votre
expérience

ACQUÉRIR DES
CONNAISSANCES SUR
LES PROCÉDURES
DOUANIÈRES AFIN QUE
VOS MARCHANDISES
TRAVERSSENT LES
FRONTIÈRES RAPIDEMENT

CONTACTEZ
NOS SPÉCIALISTES

WWW.CVCI.CH/EXPORT

Résiliation en temps inopportun

DROIT DU TRAVAIL

I. PRÉAMBULE

La législation en matière de droit du travail protège le travailleur contre le congé donné **par l'employeur** dans un certain nombre de cas. Il est important de préciser que cette protection n'est **pas applicable** :

- en cas de démission du travailleur (sauf dans le cas particulier prévu à l'art. 336d CO) ou de résiliation d'un commun accord (voir fiche juridique n° 111) ;
- pendant le temps d'essai (pour déterminer si l'on se trouve toujours pendant la période d'essai, il faut se référer au moment où le congé est donné et non au moment où le délai de résiliation prend fin) ;
- au terme d'un contrat de travail de durée déterminée ;
- en cas de licenciement immédiat pour justes motifs.

II. PÉRIODES DE PROTECTION

L'article 336c du Code des obligations (ci-après CO) énumère de manière exhaustive les quatre cas dans lesquels l'employeur ne peut pas résilier le contrat :

- « Pendant que le travailleur accomplit un service obligatoire, militaire ou dans la protection civile, ou un service civil, en vertu de la législation fédérale, ou encore pendant les 4 semaines qui précèdent et qui suivent ce service pour autant qu'il ait duré plus de 11 jours »
 - > Deux hypothèses sont donc envisageables ici : soit le service a duré 11 jours ou moins et la protection ne s'étend que pendant la durée effective de ce service, soit il a duré plus de 11 jours et, par conséquent, le travailleur est protégé non seulement pendant la durée du service, mais encore pendant les 4 semaines qui le précèdent et les 4 semaines qui le suivent.
- « Pendant une incapacité de travail totale ou partielle résultant d'une maladie ou d'un accident non imputables à la faute du travailleur, et cela, durant 30 jours au cours de la première année de service, durant 90 jours de la deuxième à la cinquième année de service et durant 180 jours à partir de la sixième année de service »

- > La période de protection s'étend à la durée effective de l'incapacité, mais il est prévu des maxima qui varient en fonction des années de service.
- > A noter ici qu'il peut s'agir aussi bien d'une incapacité à 100 % que d'une incapacité partielle, la même période de protection s'applique quel que soit le taux d'incapacité. En cas d'incapacité à cheval sur la 1^{re} et la 2^e année ou sur la 5^e et la 6^e année, c'est la période de protection la plus longue qui s'applique.
- > Il est précisé que le certificat médical qui atteste d'une incapacité de travail limitée à un poste et/ou à un employeur donné(s) ne donne pas lieu à protection au sens de l'art. 336c CO, dans la mesure où il y a lieu de considérer, dans cette hypothèse, que la capacité du travailleur à rechercher un nouvel emploi n'est pas affectée. Cela concerne typiquement les cas de conflits interpersonnels au travail.
 - « Pendant la grossesse et au cours des 16 semaines qui suivent l'accouchement »
 - > Il y a accouchement, au sens juridique du terme (article 23 du Règlement sur les allocations pour perte de gain), lorsque la mère accouche d'un enfant viable, ou lorsque la grossesse a duré au moins 23 semaines. Une fausse couche à partir de la 24^e semaine de grossesse implique donc une protection pendant la grossesse et les 16 semaines qui suivent la fausse couche (voir à ce propos la fiche juridique n° 16 sur la grossesse et la maternité). Par contre, l'adoption n'entraîne pas l'application de cette protection. Dans l'hypothèse de la grossesse, la protection s'applique même si les parties ignorent son existence.
 - « Pendant que le travailleur participe, avec l'accord de l'employeur, à un service d'aide à l'étranger ordonné par l'autorité fédérale »

III. CUMUL DES PÉRIODES DE PROTECTION

Les différentes causes d'empêchement peuvent se cumuler et donc donner cha-

cune droit à une nouvelle période de protection (par ex. maladie suivie d'une période de service militaire). Chaque nouvelle maladie ou accident constitue donc le point de départ d'une nouvelle période de protection. En présence d'une rechute ou d'une incapacité qui découle de la précédente (par ex. une dépression qui résulte d'une maladie), il ne s'agit alors pas d'un nouveau cas de maladie, mais de la même incapacité qui a lieu en deux temps, à laquelle on applique la même période de protection. Précisons également que lorsque deux périodes de protection se chevauchent (par ex. accident pendant une maladie), elles courent parallèlement.

IV. CONSÉQUENCES DU LICENCIEMENT PENDANT UNE PÉRIODE DE PROTECTION

Aux termes de l'article 336c alinéa 2 CO, le congé notifié pendant l'une de ces périodes est nul (la réception du congé est déterminante). La nullité signifie bel et bien que le congé n'a jamais été donné. Autrement dit, un congé reçu pendant une des périodes mentionnées ci-dessus ne prendra pas effet de lui-même à la fin de la période de protection. Il est donc impératif que l'employeur renouvelle la résiliation du contrat à la fin de la période de protection.

En cas de licenciement immédiat qui se révèle injustifié ensuite d'une procédure judiciaire, le congé ne sera pas nul. Le travailleur sera en revanche indemnisé comme s'il s'agissait d'un congé ordinaire, donc en tenant compte de la période de protection.

Le même alinéa précise que si un cas de protection survient après le licenciement, mais pendant le délai de congé, le licenciement reste valable, mais le préavis sera **suspendu** à concurrence de la durée de la protection (voir fiche juridique n° 7).



Présence web : la force du sur-mesure



Le temps du « il faut un site internet car les confrères en ont un » est bien loin, le web et ses usages se sont transformés. Le site internet est devenu un véritable outil de travail qui fait la différence dans pratiquement tous les secteurs d'activité.

Une présence marquante sur le web passe aujourd'hui par une personnalisation que seul le sur-mesure peut assurer. La force visuelle alliée à une fiabilité technique et une ergonomie multi-support permettent d'obtenir des sites de haute qualité. Après 11 années, des références, et en nous appuyant sur une méthodologie éprouvée, les solutions digitales que nous déployons sont solides et rentables.

Notre histoire a démarré en Alsace, en 2008. Quatre spécialistes du web et des compé-

tences qui avaient plus de valeur lorsqu'elles étaient associées. En 2017, fort de notre expérience et suite à l'installation d'un de nos membres en région Lémanique, l'agence de Vevey voit le jour. Nous mettons à disposition notre expertise avec cette approche d'artisan du web qui nous caractérise, gage de qualité et d'originalité dans la réalisation des projets qui nous sont confiés.

Nous développons des sites vitrine, des plateformes e-commerce, et des logiciels sur-mesure pour accompagner la digitalisation des entreprises. Avec un objectif gagnant/gagnant clair : que la stimulation réciproque permette de développer votre notoriété et vos activités.

T. 021 515 47 18
contact@from-scrat.ch
www.from-scrat.ch

From
Scratch

Les nouvelles technologies peuvent illuminer votre chemin, mais savez-vous quelle direction prendre ?

Retrouvez-nous sur : ey.com/ch/fr

EY
Building a better working world

The better the question. The better the answer. The better the world works.

© 2019 Ernst & Young Ltd. All Rights Reserved. EY/None.



Des conférences partenaires à ne pas manquer

PEUT-ON « UBÉRISER » CERTAINES FONCTIONS DE DIRECTION ?

La structure traditionnelle de la PME actuelle répond aux exigences d'un modèle économique dépassé... stabilité, prévisibilité, prédictibilité. L'ubérisation des services met en évidence une volatilité accrue des revenus à laquelle la structure doit s'adapter.

Pour faire face au défi de cette évolution et mettre fin à la solitude de l'entrepreneur, les PME doivent se doter d'une équipe de direction flexible, innovante et visionnaire pour intégrer les nouveaux comportements des clients. Si certaines fonctions de direction relèvent nécessairement d'un plein temps, qu'en est-il des autres ?

Les structures traditionnelles d'accompagnement (industrie du conseil, services de recrutement, intérim, consultants indépendants...) ne peuvent répondre à ce nouveau défi. Les fonctions de direction en temps partagé sont la solution en termes de compétences, de besoin, de flexibilité et de coûts.

Chiefs on Demand™ offre la première plateforme de mise à disposition de membres de direction « certifiés » (CxO) en temps partagé.

Nous vous invitons à venir partager les expériences de nos « CxO » et clients, mercredi 9 octobre 2019, de 17h à 19h, à la CVCI.

09.10.2019
17h00 ... 19h00
CVCI

www.chiefsondemand.com



ÉGALITÉ SALARIALE : OBLIGATION OU OPPORTUNITÉ ?

Egalité salariale : obligations des entreprises et moyens pour y répondre

Depuis longtemps, les législateurs hésitent à prendre des mesures pour parvenir à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, et misent sur le volontarisme et l'esprit d'entreprise. La situation est en train de changer : l'introduction d'une police suisse des salaires a été décidée en décembre 2018 et entrera en vigueur en 2020. La révision de la loi oblige les entreprises à analyser l'égalité salariale. Découvrez quelles sont vraiment vos obligations et quels moyens concrets sont à disposition pour y faire face. Venez vous faire une opinion sur l'intérêt d'une certification et de son potentiel en termes de visibilité sur le marché du travail.

Où sont les femmes ? Une opportunité de développement des carrières féminines

Le plafond de verre limiterait-il les ambitions légitimes des femmes ? Les entreprises peuvent mettre en place des mesures pour développer un potentiel interne pas assez mis en valeur. La compétitivité et la productivité repose aussi sur les compétences, le savoir-faire et le savoir-être des femmes. Les spécialistes de la gestion des talents vous livreront leurs observations glanées au cours de plus de 20 ans d'activité.

Venez échanger et partager votre expérience lors de cette conférence dans une ambiance conviviale, jeudi 31 octobre 2019, de 8h30 à 10h30, à la CVCI.

31.10.2019
08h30 ... 10h30
CVCI

www.pdpeurope.ch



GESTION DOCUMENTAIRE : LES MESURES TECHNOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES À METTRE EN ŒUVRE POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES LÉGALES

Depuis de nombreuses années les projets de dématérialisation, GED ou encore Système d'Archivage Electronique (SAE), se multiplient pour répondre aux défis de la transformation numérique. Hébergement, archivage, calendrier de conservation, RGPD, destruction du papier, etc. Autant de sujets sur lesquels la réglementation est en évolution constante et face auxquels les directions s'interrogent ! Mais concrètement, quels sont les impacts pour votre organisation et quels sont les risques ?

Cette conférence, proposée par Youdoc, présentera les bonnes pratiques de la gestion documentaire. Au travers de cas concrets, nous verrons les mesures aussi bien technologiques qu'organisationnelles à mettre en œuvre pour répondre aux exigences légales. Nous aborderons les notions de signature électronique et de recevabilité juridique de vos documents numériques dans une démarche d'affranchissement total du papier.

Venez échanger et partager votre expérience lors de cette conférence dans une ambiance conviviale, lundi 4 novembre 2019, de 17h à 19h, à la CVCI.

04.11.2019
17h00 ... 19h00
CVCI
www.youdoc.ch



RUBRIQUE COORDONNÉE PAR
ZUZANNA ADAMCZEWSKA-BOLLE
ZUZANNA.BOLLE@CVCI.CH



La participation à nos conférences partenaires est gratuite. Elles sont suivies d'un apéritif ou d'un petit-déjeuner permettant d'approfondir les discussions.



CONFÉRENCE CRPM

Le CRPM organise une conférence #FutureofWork: Cybersécurité, lors de laquelle trois experts partageront avec vous leurs meilleures pratiques et vous proposeront des solutions pour ne pas vous faire hacker !

03.10.2019

Lausanne
T. 021 341 31 50
www.crmp.ch
inof@crmp.ch



FORMATIONS ARIAQ

L'Institut Ariaq organise à Yverdon-les-Bains les formations suivantes:

- **le 04.10.2019** Pharma: bonnes pratiques de fabrication des médicaments – BPF (1 jour)
- **le 05.11.2019** De la santé au travail à la performance de l'entreprise: la santé du personnel est-elle le reflet de la santé de l'entreprise? (1 jour)
- **le 15.11.2019** Validation de logiciels pour dispositifs médicaux: valider un logiciel pour un dispositif médical? Pas si simple! (1 jour)

04.10.2019

Yverdon-les-Bains
T. 024 423 96 50
www.ariaq.ch
natalia.darocho@ariaq.ch



ÉTAT DE VAUD

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes organise à Lausanne une formation à l'autocontrôle de l'égalité salariale dans le canton de Vaud (marchés publics et subventions) ainsi que sur la manière de réaliser un autocontrôle avec l'instrument Logib.

07.11.2019

T. 021 316 60 63
steve.binggeli@vd.ch



AFTERWORK ERGOSTYLE

Ergostyle organise dans ses locaux un afterwork sur le thème de « La puissance de l'olfactif ». Découvrez les stratégies et outils olfactifs pour affirmer votre identité, fidéliser vos clients et veiller à la santé et au bien-être de vos collaborateurs.

10.10.2019

Le Mont-sur-Lausanne
T. 079 956 60 61
www.ergostyle.ch
kiara@ergostyle.ch



WORKSHOP CÉLINE RENAUD

Céline Renaud organise au Golf de Bonmont un workshop intitulé « Parler en public ou l'art de conter avec le storytelling ».

01.11.2019

Chésereux
T. 079 312 02 65
www.celinerenaud.ch
info@celinerenaud.ch



PETIT DÉJEUNER DES PME & START-UP

Le SPEI, en collaboration avec les partenaires de la promotion économique du canton, organise à l'EPFL Innovation Park un Petit déjeuner des PME & Start-up intitulé « Nouvelles tendances sociétales ».

01.11.2019

Lausanne
petitsdejeuners@vaud.ch
www.petitdejeuners-vaud.ch

IMPRESSUM

Editeur Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), avenue d'Ouchy 47, CP 315, 1001 Lausanne
T. 021 613 35 35, F. 021 613 35 05
cvci@cvci.ch, www.cvci.ch
Rédaction Guy-Philippe Bolay, Zuzanna Bolle, Laurine Chiarini, Julien Guex, Jean-François Krähenbühl, Philippe Miauton, Fanny Oberson, Mathieu Piguet et Serge Sahli. Gervaise Defago (rédactrice responsable)
Conception Buxum communication, Galeries Benjamin-Constant 1, 1003 Lausanne, www.buxum.ch
Imprimeur PCL Presses Centrales SA
Acquisition de partenaires Urbanic Régie publicitaire, Chemin de Sous-Mont 21, 1008 Prilly, T. 079 278 05 94, info@urbanic.ch
Tirage 4500 exemplaires
Parution 4^e semaine du mois

imprimé en
suisse

BIENVENUE CHEZ NOUS

EN TERRE VAUDOISE



POUR LES FÊTES
Assortiment
de paniers
cadeaux vaudois

disponible
en ligne

DES MAGASINS

LAUSANNE
— La Halle —
Rue de Genève 100

PULLY
— L'épicerie—
Grand-Rue 9

UN SERVICE TRAITEUR
Le savoir-faire des
Paysannes Vaudoises
pour vos apéros
et repas

www.terre-vaudoise.ch

VAUD 
TERRE D'INSPIRATION

regio.
garantie

Suisse. Naturellement.



Mon
objectif:
un conseil
d'égal à
égal

Gil Menétrey
Direction
Ascenseurs Menétrey SA

Nous vous accompagnons pour relever les défis de votre entreprise. En tant que banque de la région et proche de vous, nous parlons le même langage. Chaque Banque Raiffeisen étant une PME, nous comprenons vos préoccupations et vous conseillons d'égal à égal.

raiffeisen.ch/entreprises

RAIFFEISEN